



**PRIÈRE**

**TREIZE HEURES TRENTE**

Immédiatement après la prière, M. KINEW soulève une question de privilège, indique que le gouvernement abuse du *Règlement* en déposant un grand nombre de projets de loi, ce qui a pour effet de limiter les occasions de débat, puis propose que la question portant sur l'abus du *Règlement* de l'Assemblée par le gouvernement Pallister et ses pratiques antidémocratiques soit renvoyée à un comité de l'Assemblée sans délai.

M. le *ministre* GOERTZEN et M. GERRARD interviennent.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

Après la prière, M<sup>me</sup> FONTAINE soulève une question de privilège au sujet du fait que le vérificateur général avait donné une opinion avec réserve à l'égard des deux derniers budgets de la province et que le gouvernement présente faussement ses états financiers, puis propose qu'un comité multipartite présidé par le vérificateur général du Manitoba soit saisi de la question.

M. le *ministre* GOERTZEN et M. GERRARD interviennent.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

Après la prière, M. WIEBE soulève une question de privilège au sujet du fait que le gouvernement a omis de présenter son rapport financier du premier trimestre et propose qu'un comité multipartite soit saisi de la question.

M. le *ministre* GOERTZEN et M. GERRARD interviennent.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

Après la prière, M. LINDSEY soulève une question de privilège au sujet du fait qu'aucune réunion du Comité permanent des sociétés d'État concernant l'examen des rapports de la Société d'assurance publique du Manitoba n'a eu lieu récemment et propose que la question soit renvoyée à un comité de l'Assemblée sans délai.

M. le *ministre* GOERTZEN et M. GERRARD interviennent.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

Après la prière, U. ASAGWARA soulève une question de privilège au sujet de l'intention délibérée du premier ministre et de ses ministres de présenter et de consigner au hansard de faux renseignements concernant le financement et l'efficacité des programmes de nutrition puis propose qu'un comité multipartite soit saisi de la question.

M. le *ministre* GOERTZEN et M. GERRARD interviennent.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

Après la prière, M<sup>me</sup> FONTAINE soulève une question de privilège au sujet de la loi sur l'établissement du budget sommaire du gouvernement, indique qu'il s'agit d'un outrage à l'Assemblée puis propose qu'un comité multipartite soit saisi de la question.

M. GERRARD intervient.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

Après la prière, M. WASYLIW soulève une question de privilège au sujet des compressions du gouvernement touchant la fonction publique et de l'élimination de l'obligation de rendre des comptes au public puis propose qu'un comité multipartite soit saisi de la question.

M. GERRARD intervient.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

Mercredi 11 mars 2020

---

Après la prière, M<sup>me</sup> FONTAINE soulève une question de privilège au sujet du rapport sur l'examen du système scolaire et du fait que le Nouveau Parti démocratique n'a pas encore été en mesure de consulter le rapport puis propose qu'un comité multipartite soit saisi de la question.

M. le *ministre* GOERTZEN et M. GERRARD interviennent.

La présidente informe l'Assemblée qu'elle met l'affaire en délibéré.

---

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger